







COMMENT CANDIDATER?

Il suffit d'envoyer votre dossier de candidature composé des éléments suivants :

- → Le calendrier prévisionnel
- → Le budget prévisionnel
- → Une présentation libre des membres (texte, vidéo, photos...)
- → Fichier en ligne à compléter

LÂCHEZ-VOUS SUR LA PRESENTATION, TOUTES LES FORMES SONT AUTORISÉES ©.

CALENDRIER!

- → 16 juin 2022 Ouverture de l'appel à candidatures
- → 9 septembre 2022 Clôture de l'appel à candidatures – 1^{ère} vague
- → 18 septembre 2022 Examen des dossiers par les jeunes du CNJ
- → Début octobre 2022 annonce des premiers lauréats
- → 1^{er} décembre 2022 Clôture de l'appel à candidatures 2^{ère} vague
- → 10 Décembre 2022 Examen des dossiers par les jeunes du CNJ (comité national jeunes)
- → Fin décembre 2022 Annonce des lauréats

DOTATION

Les 25 Bourses Jeunes Action! Nature et Environnement sont dotées de prix de 400€ à 500€

Dépôt des dossiers avant le 1^{er} septembre pour la 1^{ère} phase de sélection.

CONDITIONS:

- → Déposer son dossier en ligne
- → Avoir entre 12 et 18 ans
- → Former un groupe de 4 personnes minimum
- → Habiter en milieu rural
- → Mener une action concrète sur la nature et l'environnement
- → Mener une action concrète sur son territoire.
- → Candidatures initiées par les jeunes
- → Vouloir porter la parole des jeunes.

CRITÈRES:

- → Avoir un impact sur son territoire
- → Mobilisation d'un collectif pour agir
- → Actions initiées et développées par les jeunes
- → Recherche de co-financement
- → Agir sur la nature et l'environnement

OÙ TROUVER DES CONSEILS POUR :

Structurer sa candidature:

→ Se rapprocher de sa fédération départementale Familles Rurales

Rédiger son dossier :

→ Le kit méthodologique Bourses Jeunes Action!: retrouver sur le lien ici (mettre lien du site)

